

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Le Directeur Général du Collège LaSalle Tunis

- Vu le décret N° 1397 du 20 Juin 1994, fixant la classification nationale des emplois ainsi que les conditions d'homologation des certificats et diplômes de formation professionnelle initiale et continue.
- Vu la loi N° 10 du 11 Février 2008 relative à la Formation Professionnelle.
- Vu le décret N° 2139 du 08 Juillet 2009, fixant la classification nationale des qualifications.
- Vu l'arrêté du Ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi du 2 août 2010 fixant le cadre général de référence des diplômes de la formation professionnelle.
- Vu le procès-verbal de délibération de fin de formation daté le : **28-09-2021**

atteste que

Boukhalfa, Wissem

Né(e) le : 4 juillet 1996 à Tunis, Tunisie | Titulaire du CIN/PASS N°: 11395220 a suivi au Collège LaSalle Tunis une formation de

Technicien Supérieur en Infographie et Multimédia

Période de formation du mois d' **Octobre 2019** au mois de **Septembre 2021**

Et a obtenu le présent diplôme homologué au niveau **4** de la classification nationale des qualifications par arrêté du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du **02/06/2020** portant le renouvellement de l'homologation en date du **14/07/2020** publié au journal officiel de la République Tunisienne n° **50** de l'année **2020**.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Mohsen Laabidi

Directeur général, Collège LaSalle Tunis

**Le Directeur Régional de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle
de Tunis**

Direction régionale de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

AZRI FOUED

École de Formation Privée Enregistrée sous le n° 1132300

15 DEC 2021

S00842

